



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Production de dindes: exigeons le maintien des filières !

La Migros retire la dinde de ses consoles alors que le consommateur revendique le produit. Une dérive qui annonce les défis de demain.

Dans le combat de coq qui fait rage dans l'arène européenne de la grande distribution, MICARNA perd des plumes et décide d'abandonner l'abattage de la dinde indigène. Dans la foulée et contre l'avis des consommateurs, MIGROS annonce qu'elle arrêtera la commercialisation du même produit dès janvier 2007. 52 exploitations se retrouvent avec leurs investissements et leur production sur le dos et les consommateurs avec un choix restreint de produits. Si MICARNA est bien entendu responsable de cette hécatombe, il serait inadéquat de passer sous silence les responsabilités du Parlement. C'est en effet lui qui a finalement accepté le contenu de la politique agricole 2007 et qui a donc permis de modifier le système d'attribution des contingents tarifaires d'importation de viande et d'introduire le système de la mise en adjudication des contingents tarifaires. Ainsi, dès le 1er janvier 2007, les quantités importées ne seront plus couplées à la production indigène; celle-ci perdra donc beaucoup de son attractivité! Rien que pour la volaille, cette mesure permettra aux importateurs d'augmenter leur quota de près de 9000 t, ce qui représente tout de même l'équivalent des importations annuelles de viande de porc!

Cette crise importante met en évidence d'une part la nécessité de conserver des filières de commercialisation pour l'avenir de la production agricole et d'autre part la puissance des distributeurs. Sans besoin de se justifier, ceux-ci se permettent tout simplement de remettre en question la nécessité de telle ou telle production, détruisant des filières complètes, de la production à la

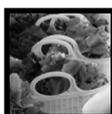


Une production qui a toute sa légitimité en Suisse.

commercialisation. Dans un proche avenir, de plus en plus de produits indigènes pourraient se voir ainsi refuser l'accès aux étalages des grandes surfaces, sous prétexte qu'ils ne sont plus rentables ou qu'ils ne satisfont plus la clientèle. Ce risque est d'autant plus grand avec l'arrivée sur le marché des hard discounters. En effet, ces chaînes n'offrent que très peu de produits et à des prix cassés. Face à ce constat, nous, producteurs et consommateurs, devons exiger des distributeurs qu'ils maintiennent ou qu'ils créent des filières de produits indigènes correctement payés aux producteurs. Le peuple s'est prononcé en faveur d'une certaine agriculture, il doit pouvoir en obtenir les produits. Parallèlement, nous devons envisager et construire de véritables alternatives à la grande distribution. C'est

dans ce but qu'Uniterre est à la recherche de partenaires sérieux pour le développement et la réalisation d'une action en faveur de la dinde suisse. L'idée pourrait être de lancer un projet d'agriculture contractuelle national pour offrir aux consommateurs ce que la MIGROS ne propose plus. Nous pourrions par exemple contacter l'USP pour la création des contrats, Proviande pour le plan promotion & marketing, Micarna pour la location de son abattoir, l'OFAG et le SECO pour le suivi de la facturation, l'encaissement des dividendes et la gestion de la concurrence et la Fenaco pour son réseau de commercialisation Landi et Volg, que nous utiliserions comme lieu de livraison. Si vous avez d'autres propositions n'hésitez pas à nous contacter!

Uniterre



Agric contractuelle

La Clé des Champs

Pages 2 et 3



PA 2011

Regards croisés

Pages 4, 6, 7



La Via Campesina

Lançons l'alternative

Page 5



Lait: venez!

Assemblée 5 octobre

Page 8

AGRICULTURE CONTRACTUELLE

La coopérative qui détient la Clé des Champs

A l'heure où l'agriculture contractuelle de proximité se développe partout en Suisse romande, Uniterre a rencontré Hansjörg Ernst, un des pionniers suisses en la matière. Maraîcher et responsable de la production pour la coopérative «La Clef des champs» depuis 24 ans. Il est également très actif au sein de la toute nouvelle association de producteurs «Saveurs de saisons».

N.B.: Il y a 24 ans, quels ont été les éléments à la base de vos réflexions sur le développement d'un projet d'agriculture contractuelle en Suisse?

H.E.: Au début des années 1970, je vivais à Bâle. Je travaillais comme employé de commerce dans une entreprise de transport. Je n'avais donc pas de lien direct avec l'agriculture. Je n'avais pas de formation agricole et encore moins maraîchère. Par contre, j'étais très actif au sein de certains mouvements basés sur le développement de structures communautaires typiques de ces années-là (agricole ou non). Par l'intermédiaire de l'organisation internationale SCI (Service civil international), j'ai eu l'occasion d'effectuer un voyage au Japon où j'ai pu travailler dans une grande communauté de vie alternative. A mon retour en Suisse, l'idée de reproduire ce genre d'infrastructure me paraissait intéressante. En 1979, je participais à la création et au lancement de l'initiative d'agriculture biologique contractuelle de proximité Agrico, sur la ferme de Birsmatte près de Bâle.

N.B.: A l'époque, quelles ont été les réactions des consommateurs?

H.E.: A l'époque l'agriculture biologique n'était pas aussi reconnue que ce qu'elle est aujourd'hui. L'agriculture suisse vivait ses «grandes années». La course aux rendements était ouverte et l'utilisation d'intrants étaient la règle prédominante. Dans ce contexte, parler de production biologique et de coopérative de production incluant consommateurs et producteurs n'était pas chose aisée au sein des milieux agricoles traditionnels. Malgré tout, la production agricole biodynamique avait déjà un certain écho auprès de la population bâloise. Les filières de produits se créaient en dehors des rayons des grandes surfaces. Le bio n'était pas qu'un mode de production, c'était un mouvement qui interpellait déjà les consommateurs. C'est donc dans ce terreau qu'a germé le projet Agrico. Les consommateurs ont suivi. Depuis, Agrico s'est bien développée. La ferme livre aujourd'hui près de 700 paniers de légumes biologiques chaque semaine en ville de Bâle et dans toute la région.

N.B.: J'imagine que c'est également dans ce contexte qu'est née la coopérative de la Clé des Champs? Pouvez-vous nous en dire plus?

H.E.: Peu de temps après, des consommateurs amis en Ajoie m'ont proposé de devenir le jardinier d'une coopérative semblable aux Jardins de Cocagne (ils

avaient lu un article dans le journal «Rebrousse poil» disparu depuis longtemps). Je me suis rapidement engagé comme stagiaire à l'Agrico, ce qui m'a beaucoup aidé pour mon futur travail à la Clef. En 1981, un premier groupe de travail se constitue et réfléchit à la faisabilité d'une telle entreprise. Notre premier défi sera de trouver des terres à louer. Après plusieurs mois de recherche et avec l'aide de connaissances, nous obtenons la possibilité de louer 1 ha de terrain du côté de Grandfontaine, à quelques kilomètres de Porrentruy. Dès lors, un comité de sept consommateurs se

pour des projets de coopération au sud (Pérou, Mexique).

•1998-1999: Désormais, la coopérative produit des légumes pour plus de 90 familles. Le terrain disponible est trop petit. Nous devons agrandir. Nous obtenons du terrain à Courgenay et nous développons notre présence sur le marché de Delémont.

•2001: Construction d'un grand tunnel et doublement de la surface de production sous couvert.

•2006: La coopérative livre 120 parts de légumes entre Delémont et Porrentruy. Première liste d'attente.

d'être extrêmement flexibles et de voir l'avenir sereinement.

L'accès à la terre a toujours été un problème. Se lancer dans la production maraîchère sans posséder le moindre mètre carré relève de la croix et de la bannière. De plus, la production sous label bio implique que nous ne pouvons faire des échanges qu'avec des parcelles déjà cultivées en bio, ce qui diminuait fortement les options! Ainsi, plus le nombre de parts augmentait, plus les moyens de production s'éparpillaient! Nous avons eu jusqu'à 5 lieux de production distant de plusieurs kilomètres. Cela devenait difficilement gérable pour le suivi de la production et de la qualité. Heureusement en 2000, nous avons pu louer une belle parcelle à Courgenay, ce qui nous a permis de rassembler quasiment l'ensemble de notre production à un seul endroit. La qualité de la production s'est depuis améliorée et le nombre de coopérateurs a augmenté.

D'une manière générale et avec du recul, je pense que l'accès à la terre est relativement difficile en Suisse. Pour un jeune qui débute, qui a des idées mais pas de terre, il est n'est pas simple de les concrétiser! C'est sans doute une perte pour l'avenir du dynamisme rural.

Actuellement, le comité de direction de la coopérative regroupe 8 personnes. Je suis le seul salarié, tous les autres sont bénévoles.

Depuis quelles années maintenant, la coopérative organise deux fois par an des achats groupés de divers produits de garde, comme de la viande, des céréales, des huiles ou encore du vin. Dernièrement, nous avons lancé une initiative intitulée «Baby bœuf». Il s'agissait de proposer à nos membres des achats groupés de viande chez des collègues producteurs. La livraison a d'ailleurs eu lieu le 7 septembre à Porrentruy et Delémont. Cela permet aux coopérateurs qui le souhaitent de compléter leur garde-manger en produits non-livrés par la coopérative et de favoriser le développement local.

N.B.: Vous nous l'avez expliqué, le développement de la coopérative a pris passablement de temps et les difficultés rencontrées ont été nombreuses. Qu'avez-vous entrepris au niveau de la communication et avez-vous été soutenu financièrement pour la promotion de votre projet?

D'une manière générale, la situation géographique de la coopérative a sans doute joué un rôle non négligeable dans son développement. Nous sommes en



Les paniers de légumes de la Clef des Champs sont prêts à prendre la clef des villes...

créée et c'est en janvier 1983, soit deux ans après les premières réflexions, que nous signons les statuts de la nouvelle coopérative, avec inscription au registre du commerce. S'ensuit dès lors une lente progression du nombre de membres et le développement de la coopérative. En voici les dates clés :

•Novembre 1983: La deuxième assemblée générale de la coopérative. 17 parts ont été attribuées.

•1984: Nous cherchons à diversifier les sources de revenus et nous produisons des herbes médicinales pour Ricola.

•1987: Après 5 ans de production et de développement, la coopérative regroupe 40 familles.

•1989: Nous nous lançons dans la production de semences de légumes biologiques. Des calculs montrent qu'avec 80 parts, la coopérative pourrait s'en sortir financièrement.

•1992: la coopérative à 10 ans. Premiers engagements de la coopérative

L'entreprise engage des stagiaires et lance une réflexion pour employer un deuxième maraîcher.

N.B.: Aujourd'hui, vous atteignez les limites supérieures en terme de volume de production et du nombre de coopérateurs. La structure est assez conséquente. Quels ont été les points clés qui ont permis ce développement?

H.E.: La coopérative s'est toujours développée en fonction de l'argent qu'elle avait à sa disposition. Avec le système des parts, se sont les coopérateurs - donc les consommateurs - qui ont fourni l'essentiel des ressources financières nécessaires au développement de l'entreprise. Sur ce point, nous n'avons pris que peu de risques. Moi-même, je suis salarié de la coopérative. Pour l'acquisition de matériels onéreux, comme un tunnel ou l'achat de tracteurs, nous avons utilisé nos réserves et procédé à des récoltes de fonds auprès de nos membres. Ce système nous a permis

pleine campagne, certes à mi-chemin entre Delémont et Porrentruy, mais éloignés de grands centres urbains tels que Bienne, Bâle ou Berne. Beaucoup d'habitants des villages alentours possèdent encore un jardin potager ou ont (encore!) de la famille qui travaille dans l'agriculture. Ils ne sont donc pas forcément intéressés par notre offre. Cependant, on remarque depuis quelques années que les villages se transforment. De plus en plus d'habitants travaillent en ville (Bâle, Delémont ou Bienne...) et reviennent seulement pour dormir. Ces gens-là n'ont plus forcément un jardin ou ne désirent plus s'en occuper. Alors ils viennent chez nous.

Notre présence régulière au marché à Delémont nous a également fait connaître. D'ailleurs, une grande partie de nos coopérateurs viennent de là.

Les différentes crises alimentaires, la qualité des produits, les préoccupations écologiques liées notamment aux transports et la disparition des fermes commencent à préoccuper de plus en plus de consommateurs. Ceux-ci sont donc intéressés par l'offre que nous leur proposons: des produits biologiques de qualité, de saison, à la traçabilité parfaite et payés à un prix correct. Les aspects conviviaux et relationnels de la coopérative sont également des points forts salués par nos membres.

Depuis peu, nous avons ouvert un portail internet et nous éditons un petit journal interne nommé « La Limace ». Ces organes de communication permettent de transmettre les dernières actualités de la coopérative, de recueillir les propositions de chacun et de diffuser nos prises de positions (OGM, souveraineté alimentaire, etc).

Nous n'avons pas reçu le moindre soutien financier pour la promotion et la création de notre coopérative.

N.B. : Comment voyez-vous l'avenir de la coopérative?

H.E.: Aujourd'hui, la coopérative a atteint son seuil limite en termes de coopérateurs et de production. Nous en sommes fiers. Mais maintenant, la question de la dimension optimale se pose. Peut-on ou doit-on grandir? Si oui, comment, jusqu'à combien de coopérateurs, qu'est-ce que cela impliquerait en termes financiers et de postes de travail? Ne devrait-on pas plutôt renforcer nos structures, notre comité? Ne devrait-on pas favoriser la création d'autres coopératives?

Le foncier pourrait également remettre en cause l'avenir de la coopérative. Actuellement, nous sommes locataires de nos parcelles et donc dépendants du propriétaire. En cas de vente ou de reprise, la viabilité de la coopérative serait sérieusement remise en question! Il s'agit donc de prendre en compte ce paramètre dans toutes nos décisions futures.

L'élargissement de la palette de produits est également un axe que nous

pourrions développer en collaboration avec d'autres agriculteurs bio de la région. La création de l'association « Saveurs de saisons » va d'ailleurs un peu dans ce sens.

N.B. : Justement, cette nouvelle association baptisée « Saveurs de saisons »,



Etre membre de la coopérative de la Clef des Champs signifie quelques heures de travail aux champs.

est-elle liée à la Clef des Champs?

H.E.: Directement non, mais les personnes qui sont à la base de la création des « Saveurs de saisons » sont pour la plupart membres de la Clef des Champs. L'association a sa propre structure et il n'est pas prévu que nous produisions des légumes pour elle. L'idée des « Saveurs de saisons » est venue d'Esther Gerber, une amie et consommatrice avertie de Delémont. Elle m'a contacté et nous avons défini ensemble les contours du projet. Esther s'est occupée de former un groupe de consommateurs-trices intéressé-e-s et je me suis occupé des contacts avec les producteurs, avec BioJura et son organe de promotion Projab. L'organisation a soutenu le projet et a contacté les 120 producteurs bio du Jura. Une dizaine ont été intéressés et un groupe de consommateurs-trices s'est formé. Au début de l'année, les consommateurs et les producteurs se sont rencontrés et le comité de l'association est né. Aujourd'hui, il se compose de 8 personnes et comprend

aussi bien des consommateurs-trices et de producteurs-trices.

N.B. : Partant du constat que les questions liées aux marchés, aux prix rémunérateurs, aux liens entre consommateurs et producteurs et à la souveraineté alimentaire touchent l'ensemble des paysans - bio ou non-, la plupart des initiatives d'agriculture contractuelle de Suisse romande n'ont pas voulu mettre en avant tel ou tel label de production mais l'ont simplement communiqué aux consommateurs. Des produits bio ou IP-Suisse, correctement différenciés, se trouvent donc dans les paniers. Qu'en est-il aux « Saveurs de saisons »?

H.E.: Pour nous, les « Saveurs de saisons » doivent impérativement fournir des produits certifiés BIO-SUISSE aux consommateurs. S'il est clair que nous soutenons l'ensemble des points énumérés dans votre question, nous voulons également soutenir et mettre en avant l'effort écologique fourni par la production biologique. De plus, ici au Jura, nous avons assez de producteurs bio pour fournir les divers produits du panier, la question ne s'est donc pas posée dans les mêmes termes qu'à Genève. Autre point important, Projab a soutenu financièrement la promotion du projet. Cela n'aurait sans doute pas été possible si des producteurs non-bio s'étaient ralliés à nous.

N.B. : Quels problèmes avez-vous rencontrés lors de la création du projet?

H.E.: Attribuer un prix aux produits qui constituent le panier n'a pas été facile. Les producteurs pratiquent tous de la vente directe à la ferme, ils sont donc arrivés autour de la table de discussion avec leurs prix comme référence. Nous avons observé que, pour un produit équivalent, les prix étaient très différents entre producteurs. Il a fallu que l'on se mette d'accord sur un prix unique. Le débat sur les prix au sein du comité a fait ressortir deux tendances intéressantes. La première était de dire que le prix pratiqué pouvait être le même que le prix départ ferme en vente directe. Les prix devaient être rémunérateurs pour l'agriculteur, il était donc normal qu'ils soient relativement élevés pour le consommateur. La deuxième tendance,

plutôt de la part des consommateurs, était d'obtenir des produits à des prix plus bas qu'en vente directe ou même qu'en grandes surfaces. Pour ce groupe, le panier sous contrat permettait aux producteurs de planifier sa production, était un gage d'écoulement, n'engendrait pas les charges d'un local de vente, donc devait être moins cher. Ce débat était très intéressant. Les producteurs ont pu définir avec les consommateurs ce qu'ils considéraient comme étant un prix rémunérateur par rapport à leur situation de production.

N.B. : Selon vous, quels sont les impacts de l'agriculture contractuelle de proximité?

H.E.: L'impact de ces initiatives sur le monde agricole est encore très faible. En termes de résultats économiques globaux, au niveau Suisse, trop peu de producteurs sont concernés pour qu'ils puissent être significatifs. A l'échelle de l'exploitation, les producteurs qui participent à de tels projets semblent satisfaits. Du côté des consommateurs, ces initiatives semblent avoir un impact et un écho intéressant. En moins de 2 ans, 3000 ménages suisses ont renoué des contacts directs et concrets avec des agriculteurs de leurs régions. Tous se sont engagés à soutenir une agriculture productrice de biens alimentaires de qualité et de proximité, payés à un prix défini comme étant équitable par les deux parties. Ces initiatives permettent de sensibiliser les consommateurs aux questions agricoles. Ce qui est à mon avis très important.

Pour ma part, je pense que ce système participe à la création d'alternatives crédibles aux canaux traditionnels de grande distribution, dont les ravages sur l'agriculture paysanne ne sont plus à décrire.

Propos recueillis par Nicolas Bezençon

Pour en savoir plus:
<http://www.clef-des-champs.ch>
<http://www.saveurs-de-saisons.ch>
<http://www.uniterre.ch>

| Le contenu des différents paniers proposés par l'association « Les saveurs de saisons » pour l'année 2006 | | |
|---|--|---|
| <p>Le cabas à 150 Frs (végétarien)</p> <p>Farine d'épeautre (1 kg), farine de blé (2 kg), fromage à raclette (500 gr), fromage de brebis (~300 gr), tomme de chèvre à l'huile, pommes (5 kg), jus de pomme (3 l), confiture (1 bocal), sirop de petits fruits (½ l), noix (1 kg), courge, oignons (1 kg), choux rouges, carottes (2 kg), pommes de terre (5 kg), courgettes aigre-doux (1 verre), miel (500 gr), tisane, œufs (6 pièces)</p> | <p>La corbeille garnie à 180 Frs (avec viande séchée et charcuterie)</p> <p>Comme le cabas de ménage ci-contre. Mais avec en plus de la VIANDE : saucisse sèche (2 pces), viande séchée (100 gr), saucisse à l'ail (1 pce), cervelas (1 paire).</p> | <p>Le panier de viande à 200 Frs (viande fraîche, viande séchée et charcuterie)</p> <p>Saucisse sèche (2 pces), viande séchée (100 gr), saucisse à l'ail (1 pce), cervelas (1 paire), saucisse à rôtir (4 pces) et viande fraîche*</p> <p>*A CHOIX : natura beef (5 kg), ou veau (4 kg), ou agneau (5 kg), ou porc (7,5 kg).</p> |

LE DÉBAT EST LANCÉ!

La seule voie c'est le référendum

Nous n'avons pas encore avalé la pilule PA 2007 que l'on nous présente déjà le projet de PA 2011. Que faire face à cette évolution ultra rapide dont l'objectif est à cent mille lieues de nos intérêts et de ceux des consommateurs? Nous avons depuis trop longtemps opté pour le dialogue et espéré trouver, dans les compromis, une formule permettant de garantir la durabilité de notre profession. Aujourd'hui, force est de constater que c'est l'échec complet.

L'échec du cycle de Doha à l'OMC est une heureuse nouvelle pour nous.

C'est le moment de réfléchir et de ne pas se tromper de cible et d'objectif. Il faut commencer par bien analyser le problème. A quelle économie a-t-on affaire aujourd'hui? Est-ce que l'agriculture est bien la seule victime de cette politique? Est-ce que PA 2002, 2007 et 2011 portent les traits d'un libéralisme appliqué seulement à l'agriculture? Qu'est-ce qui a changé dans la politique économique nationale et internationale et qui produit les effets que l'on ressent aujourd'hui? Est-ce que les remèdes proposés par ceux-là mêmes qui ont formulé PA 2002-07-11 vont assurer un avenir à nous-même et à nos enfants?

Le Conseil Fédéral et le Parlement veulent imposer au pays une économie de marché, c'est-à-dire un marché le plus libre possible. Pour l'atteindre il n'y a qu'une recette: la déréglementation. L'Etat se soustrait à son rôle d'arbitre pour laisser le marché décider de ce qui est bon pour lui-même. Sans surprise, on constate déjà que ces intérêts ne sont pas forcément les mêmes que ceux de l'ensemble de la population et surtout de ceux de l'environnement. Ce qui nous permet d'affirmer que le développement durable n'est pas compatible avec l'économie de marché. Nous pouvons donc affirmer que l'agriculture n'est pas la seule victime de cette politique. Nous pouvons également affirmer que la PA 2011 qui nous est proposée ne permet pas d'assurer à l'agriculture un développement durable et aux consommateurs une nourriture de qualité.

Il est très important de préciser que l'OMC n'est pas un monstre sans tête, sans identité, qui impose à la Suisse des décisions politiques dont elle ne voudrait pas. Non! Les faiseurs de l'OMC sont les représentants de nos gouvernements. Ils sont les défenseurs de l'économie de marché, ils sont au Conseil Fédéral, au Parlement, dans nos organisations de défense professionnelle, dans les partis.

Les artisans de ce libre marché ont réussi à faire croire que la seule politique, à même d'assurer l'avenir, était le libre marché, seul capable d'engendrer de la croissance. Même les socialistes et les verts ont intégré cette idéologie dans leur politique. Pas de sauvegarde de l'environnement et du social sans croissance. D'après les adeptes de la

croissance, ce qui fait défaut pour l'obtenir c'est le manque de concurrence. Mais de quelle concurrence parlent-ils? Dans le sport, les concurrents sont des adversaires de même catégorie avec les mêmes chances au départ, ils participent au même concours. D'ailleurs concurrence ne vient-elle pas de concours? Le dopage dans le sport supprime l'égalité des chances. On lutte contre par éthique, afin de garantir le droit à l'égalité des chances. De même, la déclaration des droits humains vise à garantir dans la société les mêmes droits, donc les mêmes chances de développement. La société a donc une interprétation différente du droit dans le sport et dans l'économie.

De même on constate que cette politique d'accroissement de la concurrence n'atteint pas les objectifs qu'elle est censée atteindre. Plus de concurrence devrait logiquement nous amener à plus de concurrents. C'est un beau projet puisque qu'il vise à interdire les situations de monopole, c'est la raison pour laquelle il a rencontré autant de succès auprès de la gauche.

Or, le constat risque d'être amer pour tous ceux qui ont mordu à l'hameçon et qui se font les défenseurs d'une politique qui favorise le pouvoir de la finance, qui normalise le dumping social, qui entraîne la société dans la surconsommation d'énergie et qui n'a jamais autant pollué.

Cette politique a permis une forte concentration du commerce dans tous les secteurs d'activités. Sans cette déréglementation, des géants comme Wal-Mart ou Carrefour dans la distribution, Syngenta ou Monsanto dans l'agro-chimie ou encore Nestlé dans l'alimentation n'auraient pas autant de pouvoir. En Suisse, au début des années nonante, il y avait un répertoire important de petits marchands de vins qui se fournissaient chez les vigneron du pays. Aujourd'hui, on peut compter sur les doigts d'une seule main les commerces de vin qui ont une influence sur le marché. C'est ce qu'on appelle la concentration du marché. Ces quelques marchands qui détiennent le marché ont le pouvoir d'imposer leurs règles (prix, qualité).

On le voit, le libre marché n'est rien d'autre que la loi du plus fort, ce qui est contraire à un véritable Etat de droit et contraire, par la même, au développement durable. Toute politique qui ne remet pas en cause ce principe ne peut prétendre au développement durable dans sa globalité (économique, social,

environnemental).

La politique agricole PA 2011 ne peut qu'être rejetée en bloc puisque son objectif principal est l'adaptation de l'agriculture aux contraintes du libre marché. Or, il ne peut y avoir d'agriculture non subventionnée dans un libre marché puisque celui-ci rejette la participation financière à l'entretien du paysage par le découplage prix du marché/coût d'entretien du paysage. La paysannerie doit savoir exactement quelle agriculture elle veut et c'est de ce choix que doit naître toute sa défense. Il faut dénoncer haut et fort les absurdités du système de libre commerce, il faut rejeter ce découplage du prix à la production. Il est grave d'être la première civilisation à posséder autant de moyens de communication et autant de savoir, et d'être dans le même temps la plus gaspilleuse d'énergie, la plus polluante. Il faut dénoncer ce système qui, au nom du libre commerce fait venir de l'autre bout du monde des marchandises qu'on peut produire ici. Il faut dénoncer le développement des moyens de transport polluant comme l'avion. Il faut dénoncer l'appauvrissement financier de l'Etat par la suppression des taxes à l'importation. Il faut dénoncer la délocalisation de notre production dans des pays sans normes sociales et environnementales au seul motif de la rentabilité.

Si référendum il doit y avoir après la décision du Parlement, il faut poser clairement la question: quelle agriculture, mais aussi quelle société nous voulons? Comment protéger nos choix? Car c'est là qu'est la véritable question. N'ayons pas peur des mots, osons parler de protectionnisme. Il n'y a rien de plus légitime pour une société que de protéger ses choix, de protéger ses membres nationaux et étrangers, c'est-à-dire tous ceux qui y résident. Nous voulons une commission de la concurrence qui lutte contre toutes les formes de concurrence déloyale, c'est-à-dire l'inverse de son action d'aujourd'hui. Elle s'acharne actuellement, au mépris du droit que garantit la déclaration des droits humains, à détruire toutes les protections et à favoriser la concentration du commerce. Son action facilite le développement d'un commerce sans loi ou le plus fort est celui qui a la plus grande capacité financière lui permettant de pratiquer les prix les plus bas au mépris de l'emploi et de l'environnement. Un Etat qui inscrit

dans son programme le développement durable ne peut pas tolérer ce type de commerce sur son territoire. La politique est normalement le résultat de choix de société, or aujourd'hui nous ne prenons pas les décisions en fonction de ces choix, mais uniquement en fonction des résultats financiers potentiels, qui ne souffriront d'aucune redistribution.

Il faut que l'on intègre dans notre défense professionnelle la défense de l'Etat de droit. La déréglementation actuelle, le principe du marché libre, le dumping salarial, les atteintes incessantes à l'environnement, les prix cassés ne sont pas compatibles avec la notion d'Etat de droit.

En ayant une mauvaise analyse de la situation, les paysans sont devenus incohérents dans leurs revendications, ce qui permet de mieux les écraser. L'USP fait le jeu de la grande distribution en demandant au Conseil Fédéral des mesures lui permettant de produire aux prix européens; elle montre par cette revendication n'avoir aucune vision d'ensemble de la société. L'objectif du paysan n'est pas seulement d'écouler ses produits, il doit surtout obtenir un prix qui lui permet de le faire vivre lui et sa famille. Nous ne pouvons pas demander des prix rémunérateurs sur la base de nos coûts de production suisses et demander la levée des barrières douanières pour pouvoir acheter nos machines et notre matériel au prix européen. Les paysans doivent lancer un référendum contre PA 2011 pas seulement pour sauver leurs exploitations, mais pour entraîner les citoyen-ne-s dans une réflexion sur l'avenir et sur les choix que nous devons faire rapidement. C'est seulement quand nous aurons le courage de défendre avec force nos intérêts et notre futur que nous pourrons croire en l'avenir. Notre intérêt doit être compatible avec l'intérêt général, c'est de cette manière que nous serons forts. Mettons nous rapidement au travail, car notre principal objectif doit être le lancement du référendum contre PA 2011.

*Willy Cretegny,
viticulteur à Genève*

PA 2011 est entre les mains des parlementaires. D'ici peu, nous saurons si ceux-ci ont modifié le message du Conseil fédéral. Si tel n'était pas le cas, un référendum doit-il être lancé? Votre avis nous intéresse! N'hésitez pas à nous écrire.

OMC

Le Cycle de Doha est mort! L'heure de la souveraineté alimentaire a sonné.

L'échec de l'OMC annoncé à Genève par Pascal Lamy est une victoire pour La Via campesina qui s'est toujours opposée à la libéralisation des échanges des produits agricoles. Le cycle de négociations de Doha est mort! Vive la souveraineté alimentaire!

(LVC, 28.07.06). Les accords de Marrakech, signés en 1994, ont marqué une aggravation de la crise économique qui prévalait dans les zones rurales. La libéralisation des marchés des produits agricoles, l'ouverture forcée des frontières et la baisse des droits de douane ont placé les paysans dans un système global de concurrence illimitée dont les seuls bénéficiaires sont les multinationales de l'agroalimentaire et leurs actionnaires. La chute des prix de la plupart des produits agricoles a entraîné la ruine de millions de petits paysans. Cette crise s'est soldée par l'explosion de l'exode rural et l'augmentation exponentielle des flux migratoires. Ce développement d'une agriculture recherchant le profit à court terme a entraîné l'augmentation de la déforestation, la concentration du foncier, l'érosion des sols, la destruction de la biodiversité et la pollution des eaux. Elle a été rendue possible par l'augmentation de la répression dont ont été l'objet les mouvements sociaux dans de nombreux pays. Les pêcheurs traditionnels ont été également confrontés à une destruction des ressources halieutiques et maritimes sans précédent. Dans de nombreuses zones de la planète, la pêche industrielle a fait des dégâts considérables, laissant les filets des pêcheurs désespérément vides.

Le libéralisme, contrairement à ce qui avait été promis, n'a pas été en mesure de garantir le droit à l'Alimentation pourtant inscrit dans le Pacte relatif aux Droits Economiques Sociaux et Culturels des Nations Unies. D'ailleurs l'OMC, n'a jamais considéré que s'attaquer à la famine faisait partie de ses objectifs. Aujourd'hui, plus de 850 millions de personnes souffrent toujours chroniquement de la faim à des degrés divers, et les trois-quarts d'entre elles sont des paysans, des paysans sans terre et des ouvriers agricoles. L'objectif, insuffisamment ambitieux, de réduire ce nombre de moitié, que la FAO s'était fixé en 1996, ne sera malheureusement pas atteint en 2015. Nous ne pouvons accepter cette situation, car il ne s'agit pas de chiffres qui souffrent, mais bel et bien d'enfants, de femmes et d'hommes qui meurent chaque jour dans un monde où la production alimentaire est pourtant suffisante pour couvrir les besoins de tous.

La libéralisation des marchés des produits agricoles a fragilisé durablement

l'économie de nombreuses familles paysannes et de nombreux pays. L'Afrique, présentée comme la zone qui devait le plus bénéficier des accords de Marrakech, a été laissée sur la touche. Les pays de la zone sahélienne, contraints par la Banque Mondiale de développer les cultures de coton pour rembourser une dette extérieure inique, ont vu leurs recettes d'exportation s'effondrer du fait du maintien des subventions de pays riches comme les USA. La mise en culture de millions d'hectares de soja en Amérique du sud s'est faite aux dépens des paysans et de l'agriculture vivrière locale. L'Argentine, qui comptait 17 % de personnes en dessous



La manifestation navale du 27 juillet, organisée par les pêcheurs philippins à Genève. Elle était accompagnée d'une manifestation terrestre sur les quais de la Via Campesina.

du seuil de pauvreté en 1994, a vu ce chiffre exploser. Aujourd'hui 40 % des habitants de ce pays souffrent de la faim. Les agricultures vivrières des pays d'Afrique de l'ouest ont été balayées par les importations. Le Sénégal importe désormais 500.000 tonnes de brisures de riz. Des pays comme les Philippines, qui étaient autosuffisants en 1994, doivent maintenant importer un million de tonnes de céréales. Pour sa part, l'Indonésie a vu une multiplication par trois de la valeur de ses importations de céréales entre 1994 et 2004. Ces dernières sont en effet passées de 60 à 180 millions de dollars. Des centaines de milliers de paysans en Inde et en Chine sont sur les routes à la recherche d'un hypothétique emploi. Les amendements faits par l'Union européenne et les Etats-Unis à leurs politiques agricoles n'avaient pour seul objet que de tromper le monde. Ils

n'ont pas permis de limiter les exportations bénéficiant de subventions, ni de redistribuer plus équitablement les revenus agricoles.

(...)

C'est en définitive cette arrogance et ce mépris de la part des puissances économiques du nord, prêtes à co-opter un petit groupe d'élites dirigeantes de pays émergents, qui a grippé le mécanisme de l'OMC.

Depuis 1995, Via campesina lutte et dénonce ces accords de libre-échange. De Seattle à Doha, en passant par Cancun puis Hong-Kong, Via campesina a

semences, la formation et le crédit. Elle suppose le développement de l'agriculture vivrière et la mise en place de circuits courts de commercialisation.

La faillite de l'OMC ouvre de nouvelles perspectives pour les mouvements sociaux.

*La Via Campesina
Genève, le 28 juillet 2006*

CD VIA CAMPESINA

21 artistes pour la souveraineté alimentaire

Via campesina et un réseau d'organisations et de mouvements (Les Amis de la Terre, Marche Mondiale des Femmes, Les Forum Mondiaux de Pêcheurs) ont décidé d'organiser en février 2007 le Forum Mondial pour la souveraineté alimentaire au Mali. Au cours des cinq jours que durera cette rencontre, les 500 délégué(e)s réaffirmeront ce qu'ils entendent par souveraineté alimentaire. Ils s'attacheront également à définir les contours d'une campagne internationale visant à faire reconnaître ce droit. Les sommes nécessaires au financement ce projet sont importantes. Le Festival des Nuits Atypiques de Langon dans la région de Bordeaux en France a décidé d'appuyer le projet. Ils ont contacté 21 artistes de grandes valeurs, originaires des 5 continents. Le disque, fruit de cette collaboration est vendu au profit de Via campesina et de l'organisation du Forum de Nyéléni au Mali.

Cet album est disponible dès à présent sur le site de Daqui, la maison de production des «Nuits atypiques de Langon» au prix de 20 euros (www.daqui.fr). Il sortira chez les disquaires début octobre 2006.

Uniterre aura également un stock à disposition dans ses locaux. N'hésitez pas à nous le commander au prix de 32 frs. Les ventes solidaires que nous réaliserons en direct nous rapporteront 8 fois plus que celles qui passeront par le circuit commercial classique.

Commande individuelle directe:

021 601 74 67

info@uniterre.ch

L'agriculture suisse a-t-elle un avenir?

L'avenir de l'agriculture suisse a été abordé lors d'une conférence qui a eu lieu le 25 août à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Elle était organisée par l'Association Suisse de l'Industrie et de l'Agriculture (Schweizerische Vereinigung Industrie und Landwirtschaft). Afin d'offrir une large perspective, les deux conférenciers, le Dr Peter Moser et le Dr Hans Christoph Binswanger, respectivement historien et économiste, ont donné chacun un éclairage particulier du sujet. Ces points de vue contribuent à éclaircir notre compréhension afin d'être nombreux à continuer à produire avec fierté, dignité et satisfaction des aliments de qualité, pour nous, nos familles et la société dans laquelle nous vivons.

Mr Hans Bieri, Président du SVIL, a rappelé que l'association a été créée en 1918 lors de la pénurie en céréales (150'000 tonnes) sur le marché suisse, qui a conduit à la famine et à la grève générale. Il s'agissait alors d'apporter une réponse quant à la capacité du libre-échange d'assurer un approvisionnement sûr du marché intérieur. La question des ressources était abordée sous l'angle d'une adéquation entre la production et la consommation alimentaire intérieure. Cette vision a inspiré les politiques agricoles fédérales durant plusieurs décennies. Depuis le changement de paradigme de la fin des années 80, et les promesses d'un monde plus libre et plus paisible, il apparaît clairement que la question de la limitation des ressources et des sols cultivables posera des problèmes insurmontables dans l'optique d'une croissance illimitée. Les petits pays disposant de ressources restreintes devraient adopter une attitude prudente et reconnaître que la propagande massive pour le libre-échange est une forme de concurrence moderne pour l'accès à ces ressources. Les ressources renouvelables de l'alimentation, donc de l'agriculture, sont placées au premier rang.

La «Métropole Suisse» des élites des grands centres financiers et industriels avec ses velléités de croissance, considère que l'agriculture est un facteur limitant qu'il faut décimer et priver de sa substance. Le grand potentiel de croissance économique que représente, à court terme, l'utilisation du sol et l'urbanisation définitive de la Suisse n'est cependant pas une perspective d'avenir pouvant assurer une prospérité durable. La réforme agraire visant à amortir les contradictions entre une économie de croissance et l'agriculture est aujourd'hui menacée par la pression d'une croissance sans limite. Les deux contributions qui suivent devraient ainsi éclairer les raisons de cette situation qui semble sans issue et permettre de proposer des solutions.

La perspective historique

Peter Moser présente en premier lieu l'évolution de l'agriculture dans la société industrielle. Dans les sciences économiques et sociales, la formation des théories et des conceptions est dans une large mesure déterminée par une réalité industrielle et ignore, depuis les années 60, toutes références au monde agricole. Ainsi, le sol, comme facteur de production, disparaît de la

théorie économique et de la production alimentaire. La formation des paysages et le développement de la biodiversité ne sont plus perçus comme formant un processus unique réalisé par l'agriculture paysanne, mais sont disséqués et régulés séparément. Peter Moser distingue trois époques historiques dans lesquelles la société industrielle est intervenue dans le monde agricole afin d'intégrer et de soumettre ce dernier. Les buts de ces interventions seront la participation de la population rurale à la prospérité matérielle et une adaptation de l'agriculture au modèle d'organisation industrielle. La première phase dure de 1840/50 à 1914/18. C'est dans cette période que débute la formation paysanne dans les écoles, par le biais d'expositions et de diffusion de systèmes comptables. L'agronomie et les agronomes deviennent les intermédiaires entre la société industrielle et l'agriculture paysanne. La production est orientée sur les besoins du marché mondial (des produits laitiers à la place des céréales).

Dans la deuxième phase qui s'étend de 1914/18 à 1990, la production est organisée en fonction des besoins de la population intérieure. L'agriculture endossant le rôle de service public. Durant la première guerre mondiale la production de pain et de lait de consommation remplacent les exportations de fromages. Parallèlement à ce changement politique, la population paysanne est intégrée par les organisations professionnelles et les partis politiques. Les organisations professionnelles seront la courroie de transmission de la politique agricole et alimentaire de l'Etat. Deux options s'offrent après la guerre: d'une part la réintégration dans le marché mondial et d'autre part le développement rationnel et conséquent de la production agricole en fonction des besoins de la population intérieure en temps de paix. Progressivement, la politique agricole et alimentaire trouve son expression dans des concepts, des lois et dans la Constitution. Dans le même temps, la paysannerie est survalorisée idéologiquement afin d'être intégrée économiquement, socialement et politiquement. Depuis les années 50/60 jusqu'en 1990 des augmentations de productivité énormes deviennent possibles grâce à l'intégration de l'utilisation de ressources minérales. Du point de vue de la terminologie, l'agriculture paysanne disparaît. Les efforts d'intégration de l'agriculture se poursuivent et se développent.

La troisième et dernière phase débute vers la fin des années 1980. Les réformes agricoles des années 1990 ont tenté de répondre partiellement par la devise «plus de marché, plus d'écologie» aux critiques croissantes des années 1970/80 portant sur le manque de compétitivité, le bilan écologique négatif et la difficile situation sociale de la paysannerie. Durant ces réformes, la perception et les critiques publiques sont restées sensiblement identiques. Une nouvelle critique est apparue peu après: le coût considéré comme étant trop élevé pour l'Etat.

L'historien relève finalement que dans la perception publique actuelle de l'agriculture et de la politique agricole, les causes, les déclarations d'intention et les effets sont confondus. Il est souvent fait état de sentiments d'impuissance ou au contraire d'omnipotence. En conclusion, la discussion sur l'agriculture, ainsi que sur la politique agricole et alimentaire est confuse. Le manque de différenciation entre l'utilisation des ressources vivantes et l'usage de ressources minérales comme les potentiels et les limites de celles-ci, participent à cette confusion. La nécessité d'une alimentation quotidienne et la perception esthétique de l'environnement créent, de plus, une relation émotionnelle forte avec l'agriculture. Les conséquences réelles de cette confusion mentale et verbale se concrétisent par la dissolution de l'agriculture paysanne, l'importation des aliments, l'urbanisation ou la transformation en musée du paysage et la conservation de la biodiversité dans des banques génétiques. Dans la perspective de l'orateur, seule une confrontation intellectuelle correcte, basée sur une perception du réel, fournira les outils nécessaires pour la compréhension et la réforme rationnelle et durable de l'usage humain des ressources naturelles (vivantes et minérales).

La perspective économique

L'économiste Hans Christoph Binswanger a décrit les similarités et les différences entre l'industrie et l'agriculture. Les deux secteurs créent des revenus par la vente de biens sur le marché concurrentiel. Ce dernier devient de plus en plus global, non seulement pour les biens industriels, mais également de manière croissante pour les biens agricoles. Aujourd'hui, 20% du commerce mondial concerne des biens

agricoles et les estimations de l'OECD prévoient une forte croissance d'ici 2015 (entre 18% et 35% pour le blé et les oléagineux). Mais, il y a des différences fondamentales en termes de conditions de production et de mise sur le marché. Celles-ci déterminent le potentiel de croissance inégal entre l'agriculture et l'industrie, et de surcroît avec le secteur des services qui se fonde sur cette dernière.

Les conditions de mise en concurrence

On constate que la marge entre prix et coût est fondamentalement plus petite dans l'agriculture que dans l'industrie. Les biens agricoles sont homogènes, ils sont remplaçables à une qualité égale. La concurrence agricole, à quelques rares exceptions près, est toujours une concurrence de prix. Un grand nombre de producteurs se concurrencent mutuellement. Dans la théorie économique cela s'appelle une concurrence parfaite. Le producteur ne peut vendre qu'à condition d'avoir le même prix que ses concurrents et il ne peut agrandir sa part de marché que s'il baisse le prix. Cette situation oblige les autres producteurs à suivre le mouvement. Le marché ne permet ainsi qu'une petite marge entre prix et coût. Ces faits constituent une différence fondamentale avec la production industrielle qui produit des biens hétérogènes. A partir de quelques ressources naturelles sont créés des milliers de produits industriels. Une concurrence avec des prix élevés peut ainsi avoir lieu par les critères de qualité et de marques. Dans la théorie économique, on parle alors de concurrence monopolistique.

Suite page suivante...

InterLock
Le confort par excellence

TAPIS CAOUTCHOUC

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Renovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

LGC SA - CP 48 - 1627 VAULRUZ

☎ **026 913 79 84**

✉ **swiss@animat** www.animat.ca

Les conditions de production

Dans l'agriculture, le sol est le lieu et la base de la production alors que pour l'industrie, il n'en est que le lieu. La production agricole dépend donc de la disponibilité de surfaces en sol qui constitue donc un facteur limitant. La loi d'un rendement diminuant l'impact du facteur sol s'applique. Selon cette loi, une augmentation du travail sur une surface donnée produit un rendement sous proportionné. Celui-ci peut croître par une plus grande utilisation de machines et l'utilisation d'intrants. Mais cette augmentation est limitée car l'agriculture est subordonnée aux cycles écologiques. L'utilisation de machines à des moments précis du cycle annuel comporte la menace permanente de coûts fixes trop élevés et impossibles à amortir.

Pour sa part, l'entreprise industrielle peut augmenter sa production et l'organiser de manière continue sur un emplacement limité. La création de plus-value est systématiquement plus élevée dans l'industrie que dans l'agriculture. Ceci grâce à des marges plus importantes dans la concurrence monopolistique et par la possibilité d'un accès extensible aux matières premières en rapport avec les avantages de coûts d'une production de masse. Ceci est le fruit de faits objectifs et n'a rien à voir avec les capacités entrepreneuriales des paysans.

Néanmoins des différences dans la création de plus-value existent également au sein de l'agriculture. Les désavantages sont moins marqués dans les pays vastes, où la valeur de marché du sol correspond à la valeur de rendement agricole, tels qu'aux USA, au Canada, en Australie, au Brésil, au Chili, etc. Ce désavantage est plus exacerbé dans un pays industriel où le sol est convoité pour de multiples usages, comme la construction par exemple, et dépend du pouvoir d'achat plus important de ceux qui profitent de la création supérieure de valeur ajoutée de l'industrie et du secteur tertiaire qui lui est lié. Le désavantage de l'agriculture par rapport à l'industrie est encore accentué par le fait que l'agriculture des pays exportateurs est obligée de conquérir des parts de marché pour compenser son propre désavantage concurrentiel vis-à-vis de l'industrie. Ce qui explique, hormis l'augmentation de la demande, cette forte croissance du commerce agricole mondial. L'augmentation nécessaire des exportations pour les pays exportateurs ne peut se faire qu'en occupant des parts de marché dans les pays importateurs. Les USA et l'UE subventionnent leurs exportations afin de compenser ce désavantage, fixant ainsi des prix mondiaux en dessous des coûts de production.

En conclusion, ces observations démontrent que sans des mesures de protection pour l'agriculture, cette production serait proche de zéro. Parmi ces mesures on compte notamment :

- Le droit rural foncier,
- La fixation de zones agricoles,
- Les paiements directs liés à la surface, couplés avec des mesures de soutien de marché,
- La protection à la frontière par des taxes douanières.

Ces mesures peuvent certes faire l'objet de débats et il est envisageable que dans certaines conditions, une diminution de cette protection puisse être compensée. Mais toutes les réformes ne pourront jamais permettre le maintien d'une agriculture en Suisse sans protection. Avant toute discussion, il est donc nécessaire de savoir si la réforme agraire a pour but de faire disparaître l'agriculture ou si au contraire, elle prévoit le maintien d'une production agricole durable.

Hans Christoph Binswanger estime pour sa part qu'il est indispensable de maintenir une agriculture afin de conserver la sécurité alimentaire. Les risques liés à l'exploitation des sols dans les pays exportateurs sont considérables. Parmi ces risques on peut citer les monocultures ou les rotations inappropriées, l'irrigation excessive et la salinisation des sols, l'utilisation massive de pesticides et l'immunisation croissante des agents pathogènes, la sélection poussée des animaux de rente et la vulnérabilité croissante de ceux-ci face aux maladies et les risques liés à l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés. Afin de garantir l'approvisionnement par une production saine et d'une qualité contrôlable, il est nécessaire de maintenir une production proche du consommateur.

En raison de ses réserves hydriques, la Suisse aura, à l'avenir, un grand avantage dans la production agricole à condition que celle-ci existe encore! Abandonner l'agriculture en Suisse est une menace pour sa survie. Maintenir une agriculture est une assurance non seulement contre des risques imprévisibles, mais également contre des risques clairement prévisibles. Tout miser sur la croissance du produit intérieur brut est un jeu de hasard où l'on finit inévitablement par perdre. La nature et ses limites ne peuvent pas être ignorées sans risquer des pertes conséquentes. A ce «jeu de croissance», la Suisse a été un des pays de la planète qui en a le plus profité. Tout risquer maintenant en abandonnant la sécurité d'une base existentielle et en misant uniquement sur la croissance est imprudent.

La PA 2011 vise à ralentir «l'assainissement vers le niveau zéro» de

l'agriculture; mais elle garde cet objectif final. L'assaut porté au droit foncier rural par l'augmentation des limites UMOS pour la reconnaissance des entreprises, la suppression des limites de prix, de fermages et de charge maximale et l'exclusion des zones constructibles de la loi sur les fermages agricoles en est une illustration évidente. Il en va de même de l'assouplissement des limitations concernant la construction en zone agricole. Mais la production agricole est également menacée par une trop grande dépendance vis-à-vis des paiements directs. Le but de ceux-ci ne doit pas être une «néo-écologie» tendant à créer des zones abandonnées, mais un soutien à des prestations qui lient écologie et production alimentaire. Si les paiements directs ont un potentiel limité dans leur rôle de soutien au revenu paysan, il faut alors maintenir une protection à la frontière.

Si la restructuration doit continuer, pourquoi une taille d'exploitation moyenne de 40 ha garantirait un revenu suffisant sans protection à la frontière, alors qu'elle devra faire concurrence à des exploitations de 1000 ha et plus? Un certain potentiel de réalisation de plus-value supplémentaire existe dans certaines cultures spéciales (vin, spécialités fromagères, agriculture biologique, vente directe), mais maintenir les parts de marché constitue déjà un défi important et les attentes ne devraient en aucun cas être trop élevées. En cas de levée des protections, ce petit potentiel d'amélioration ne pourra nullement suffire à compenser les 2,7 milliards de francs de pertes de l'agriculture suisse en raison de la concurrence étrangère.

Pour maintenir une agriculture, il faut réviser les fondements de la PA 2011 et considérer un accord de libre-échange avec l'UE avec toute la prudence requise. Les opinions quant à la pertinence de maintenir une agriculture en Suisse peuvent diverger, mais on ne peut esquiver la question en prétendant que le changement structurel et l'amélioration des conditions de mise sur le marché constituent une solution. La question de l'existence de l'agriculture est posée et il est à présent impératif de mener ce débat.

Rudi Berli

Pétition PA 2011

Depuis le lancement de la pétition, celle-ci a circulé dans plusieurs journaux. Elle a trouvé un fort soutien à la ville comme dans les campagnes. Diverses associations ont relayé l'information par mailing ou courrier. A ce jour, 15'000 signatures ont déjà été enregistrées et la récolte se poursuivra jusqu'en novembre au moins. N'hésitez donc pas!

Cet automne, les chambres fédérales vont se saisir du projet, à commencer par le Conseil des Etats. Si le projet de PA 2011 était mis en veilleuse, il sera alors nécessaire d'ouvrir le débat pour une nouvelle politique agricole en tenant compte des échecs successifs des cycles de l'OMC et des effets négatifs des différentes réformes de la politique agricole suisse. Et si le projet de PA 2011 était accepté par les Chambres fédérales sans que de sérieuses modifications ne soient constatées, l'éventualité d'un référendum sera alors à l'ordre du jour. La population doit pouvoir maintenir un degré élevé de maîtrise/contrôle sur la filière donc sur la production, la transformation, le transport et la vente des produits. Plus le circuit est court, plus une transparence peut être assurée. La politique agricole doit permettre à toutes les familles paysannes, aux groupements et aux associations qui remplissent le mandat constitutionnel, d'exister et de développer leurs activités dans l'espace rural; il est d'ailleurs envisageable que pour remplir ce mandat correctement, une augmentation du nombre de familles paysannes soit nécessaire. La production alimentaire concerne tout le monde. Il faut aujourd'hui prendre le temps de mettre en place une politique agricole à long terme, basée sur une agriculture de proximité qui s'intègre dans les réalités sociales et économiques régionales.

Pétitions: <http://www.halte-exoderural.org/fr> ou à commander au secrétariat.

VH

BS CONSTRUCTIONS
S A R L

2516 Lamboing
Tél. 032 315 27 64
Fax 032 315 27 65

2523 Lignièrès

Assemblée lait

Venez nombreux!

Le jeudi 5 octobre 2006 à 20h

Lacotel, les Joncs, rte de Salavaux (région d'Avenches) 026 675 34 44

Sortie autoroute Avenches, prendre direction Morat, traverser Avenches, puis 1ère route à gauche après Avenches.

**Pour une augmentation du prix du lait:
La situation économique des familles paysannes l'exige!
Le marché du lait la justifie!**

Uniterre est préoccupé par l'évolution du marché laitier, notamment en vue des négociations pour la fixation des prix.

Comme premier pas, Uniterre et BIG-M (Interessengruppe fur Marktkampf) ont organisé une conférence de presse parallèle le 20 septembre 2006 pour exiger une augmentation du prix du lait de 3 à 5 centimes.

Le second pas est de nous réunir pour fixer notre stratégie et être prêts à affronter les défis qui nous attendent dans les prochains mois. C'est la raison de cette assemblée.

Deux points sont à l'ordre du jour:

• **Présentation du projet « A faire Milch » de nos collègues autrichiens de IG-Milch (Verein österreichischer Grünland- und Rinderbauern).**

Depuis la seconde moitié de juillet, près de 6'000 producteurs de lait autrichiens affiliés à IG Milch commercialisent sur le marché leur propre marque de lait «Faire Milch» (le lait équitable). Par l'achat de ce produit, les consommateurs soutiennent directement leurs producteurs puisque chaque litre vendu rapporte 10 centimes d'euro de plus que le prix du marché. Le prix fixé est de 1,09 euro par litre de lait entier vendu dans certaines grandes surfaces et doit permettre de se rapprocher du prix équitable de 40 centimes d'euro revendiqué par l'European Milk Board. Ernst Halbmayr, Président d'IG-Milch, nous dressera un premier bilan de cette expérience originale qui pourrait inspirer nos débats.



La vache «Faironika» d'IG-Milch, symbole de la reprise en main d'une filière par les producteurs pour un prix équitable.

• **Présentation des propositions d'Uniterre pour le marché laitier, discussion et prise de position.**